

## NOTICE D'INFORMATION - JEUNE

**LIEN** est une association à but non lucratif, qui a pour objet de mettre en relation des étudiants, jeunes travailleurs ou demandeurs d'emploi à la recherche d'un logement avec des personnes âgées désireuses d'un peu de compagnie, d'aide aux tâches de la vie quotidienne ou simplement d'un petit complément de revenus.

Il s'agit toujours d'une chambre située dans l'appartement ou la maison du senior.

**Une idée qui fait appel à la solidarité, à la bonne volonté de personnes généreuses, dynamiques, conviviales et au volontariat de chacun pour réussir.**

En vous adressant à notre association, vous ne remplissez pas une simple demande de logement comme auprès d'une agence immobilière et la personne chez qui vous allez habiter n'est pas un simple loueur de meublé ! Vivre chez une personne âgée, une personne seule, peut vous permettre de vous loger de manière plus économique et confortable, certes, mais nécessite de votre part un engagement. Quel que soit votre hôte, il vous accueillera chez lui et même s'il vous demande une contrepartie financière, vous devez vous considérer, d'une certaine manière, comme son invité.

**Si vous entrez dans les lieux avec cet état d'esprit, vous vivrez une très agréable cohabitation intergénérationnelle.**

**Conditions d'adhésion** : pour poser votre candidature, vous devez répondre à certains critères :

- ✓ avoir entre 16 et 30 ans,
- ✓ être lycéen, étudiant, jeune en alternance, demandeur d'emploi ou jeune travailleur,
- ✓ votre demande doit concerner l'ex région de Basse Normandie.

**Votre inscription** : votre candidature sera étudiée dès réception de votre dossier complet.

Dès que nous aurons trouvé une personne âgée correspondant à votre profil et à vos attentes, nous conviendrons d'un rendez-vous afin de finaliser votre dossier. Cet échange est destiné à mettre en place un code de bonne conduite permettant une cohabitation harmonieuse, il sera le reflet des attentes et des limites de chacun, une occasion de se connaître et d'évoquer les différents aspects de la future vie en commun.

Nous organisons ensuite une rencontre avec votre futur hôte et vous visitez la chambre proposée. Si vous et votre hôte tombez d'accord, **vous signerez une convention d'occupation et la charte de l'association que vous vous engagez à respecter.**

Pour rejoindre **LIEN** et nous permettre de sélectionner pour vous, l'hôte idéal, vous devez :

- ✓ lire attentivement notre charte,
- ✓ remplir le dossier de candidature,
- ✓ fournir les documents demandés, pour tous : 1 photo d'identité, photocopie de la carte d'identité ou du passeport, (photocopie du titre de séjour pour les étrangers)
  - Pour l'étudiant Photocopie de la carte d'étudiant (ou tout autre document indiquant que vous avez été sélectionné ou inscrit)
  - Pour les demandeurs d'emploi Photocopie de la carte de demandeur d'emploi
  - Pour les jeunes travailleurs Photocopie du contrat de travail
- ✓ Régler la somme de 20 € de frais de dossier.

Lorsque vous aurez trouvé la chambre qui vous convient, il vous sera demandé des frais de mises en relation et de suivi **ainsi qu'une adhésion**. Ces frais sont destinés à assurer un suivi régulier de votre cohabitation, et nous permettre de rester un interlocuteur présent et actif tout au long de l'année. Vous devez donc adhérer de l'association.

En cas de problème ou de mésentente avec votre hôte, **LIEN** s'engage à tenter une médiation et si elle n'aboutit pas à vous trouver une autre chambre (dans la mesure du possible).

**ATTENTION** : **LIEN** n'est pas une agence immobilière : vous ne payez pas une commission mais une adhésion pour devenir membre de l'association en vous engageant à respecter la charte. L'association ne peut se substituer ni aux seniors ni aux jeunes et ne se porte pas garant des accords conclus entre eux. Au cours de la cohabitation **LIEN** en sa qualité d'intermédiaire, n'assume aucune responsabilité en cas de désaccord entre les deux parties, ou en cas de préjudice commis par l'une des parties à l'encontre de l'autre.

Remplir un dossier de candidature ne vous donne pas « droit » à une chambre mais vous offre l'opportunité d'en trouver une. La possibilité de logement n'est donc pas garantie. Nous vous encourageons à la prudence... et **nous vous conseillons de poursuivre en parallèle votre recherche avec les autres organismes s'occupant du logement étudiants.**

**Votre dossier doit être complet pour être traité**

Souhaitant que ces lignes aient pu vous renseigner le plus précisément possible sur notre action et en l'attente de vous compter prochainement parmi nos membres, nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement, l'équipe de « **LIEN** »